

Usage des pétards durant la fête du mawlid
**Où est passée la loi,
où sont les contrôles ?**



Page 4

Initiative de consensus national
**Un «moyen de changement
pacifique», selon Nebbou**

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3452 - Dimanche 4 janvier 2015 - Prix : 10 DA

Béjaïa

**Quatre cas d'asphyxie
et 4 incendies
domestiques**

Page 24

2015 marque plusieurs changements

Hausse de salaires, logements et nouvelles taxes...

Page 2

**2015, l'année
décisive**

Par Mohamed Habili

2014 a été une année terrible, autant dire sous tous rapports, du moins pour notre région. Elle avait déjà commencé sous de mauvais auspices, avec en particulier des conflits meurtriers au Moyen-Orient, mais aussi, plus près de nous, avec les débuts de la guerre civile en Libye, qui désormais bat son plein, le tout dans la foulée ou non du soi-disant printemps arabe, et elle s'est terminée plus mal encore. Si du moins cela impliquait que le pire est passé, et qu'il faille s'attendre à ce que 2015 soit l'année où cette sombre situation connaisse ne serait-ce qu'une relative amélioration, dans l'idée que les choses ne pourraient se dégrader plus qu'elles ne le sont. Malheureusement, il n'est même pas possible de dire que le fond ayant été atteint au cours de l'année passée, c'est nécessairement à la remontée que nous allons assister au courant de la nouvelle année. Il se peut très bien au contraire que le pire soit devant nous, non pas derrière nous, comme on serait porté à le croire au vu des horreurs dont fut fertile 2014. Le titre d'année horrible (annus horribilis) décerné ici même à 2014 pourrait bien hélas convenir davantage à l'année qui commence. Le pire, ce serait que 2015 s'épuise sans que la guerre contre Daech ne connaisse des avancées décisives. Car, à l'encontre de ce que pensent les Américains notamment, qui ont à plusieurs reprises parlé d'une guerre à même de durer plusieurs années, ni la Syrie ni l'Irak ne donnent le sentiment de disposer de suffisamment de ressources tant matérielles que politiques et morales pour supporter les destructions d'une année aussi coûteuse que 2014.

Suite en page 3

Suspendu depuis 2009

Le crédit à la consommation enfin réinstauré



Ph > D. R.

Longtemps attendu, le retour du crédit à la consommation devra intervenir dès le 2^e trimestre de l'année en cours.

Lire page 3

Impact de la baisse des cours du pétrole
**Finies les importations
à l'emporte-pièce**

Page 5



Festival international d'Abalessa Tin Hinan
**Vibrant hommage
rendu à Othmane Bali**

Page 13

2015 marque plusieurs changements

Hausse de salaires, logements et nouvelles taxes...

■ La plus attendue des mesures est sans nul doute celle relative à l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail. Cet article qui freine, depuis 1994, l'évolution des salaires, est difficilement supprimé, après des années d'âpres négociations et d'intenses «luttés». Ils seront plus de 3 millions de travailleurs, selon l'UGTA, à voir leurs salaires augmentés, dès ce 1^{er} janvier.

Par Meriem Benchaouia

Chaque nouvelle année apporte son lot de bonnes résolutions, mais aussi de chan-

Après les intempéries L'heure est à remédier aux dysfonctionnements du plan hivernal

Après les mauvaises conditions climatiques enregistrées durant les derniers jours de l'année 2014, le retour du beau temps a facilité la réouverture des routes bloquées par la neige dans la wilaya de Tizi Ouzou. Et jusqu'à hier, seuls les cols de Tirourda et Tizi N'Kouilal reliant la wilaya aux wilayas de Bouira et Béjaïa étaient encore fermés à la circulation. Alors que les routes reliant Tizi Ouzou à Béjaïa via le col de Chellata ont été rouvertes par les services de la Direction des travaux publics mobilisés en la circonstance. L'opération de déneigement de toutes les routes de la wilaya de Tizi Ouzou va permettre aux écoliers et aux étudiants de reprendre le chemin de l'école après les vacances d'hiver dans les conditions normales. Et le beau soleil d'hier samedi et du jeudi a même permis à de nombreuses familles de quitter leurs maisons après plusieurs jours d'hibernation en raison du mauvais temps comme nous l'avons eu à constater lors de nos virées en montagne et dans les zones du littoral de la wilaya de Tizi Ouzou. L'épisode des intempéries a été ainsi dépassé avec des enseignements à tirer pour les autorités pour remédier aux insuffisances des mesures prises dès l'annonce de ces chutes de neige et de pluies. Certes les problèmes enregistrés étaient minimes tant qu'aucune perte humaine n'est à déplorer fort heureusement. Mais des populations étaient plongées dans le noir pendant plusieurs heures dans pas moins de 7 communes durant les jours d'intempéries. Alors que certains habitants étaient contraints de se chauffer avec du bois en raison de l'indisponibilité en quantités suffisantes du gaz butane. Cela a irrité les habitants des localités touchées par ces problèmes d'où les autorités sont averties à nouveau de l'urgence pour remédier et de sévir contre ce genre de manquements à des dispositions jugées exceptionnelles et d'urgence, voire vitales. Car même le lait et le pain se sont fait rares à certains endroits de la wilaya durant ces intempéries.

Hamid Messir

gements importants. 2015 n'échappe pas à la règle. Sitôt le Réveillon passé, plusieurs changements significatifs interviennent dans le cadre de la loi de finances 2015. Retour du crédit à la consommation, réception du logement AADL, abrogation de l'article 87 bis, augmentation des prix du tabac et du timbre du passeport, des billets retirés de la circulation... En effet, beaucoup de nouveautés sont déjà annoncées dans le cadre de la LFC 2015 qui est entrée en vigueur dès le premier jour de l'an. Ces dispositions, il faut le dire, sont pour la plupart rassurantes. L'austérité brandie et même revendiquée par certaines parties, depuis les premiers signes montrant la chute des prix du pétrole, est pour le moment écartée. Si certains projets structurants devront attendre une stabilité des prix de l'or noir et une meilleure visibilité, les mesures préconisées pour «améliorer le niveau de vie des Algériens» et «développer l'économie nationale» sont, toutes, maintenues. La plus attendue des mesures est sans nul doute celle relative à l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail. Cet article qui freine, depuis 1994, l'évolution des salaires est difficilement supprimé. Ils seront plus de 3 millions de travailleurs, selon l'UGTA, à voir leurs salaires augmentés, dès ce 1^{er} janvier. Les salariés du secteur public, dont le revenu mensuel, sans inclure les primes, n'atteint pas le SNMG (1 8000 DA) seront tous augmentés. Pour cette catégorie de salariés, il n'y a pratiquement aucune ambiguïté. Toutefois l'interrogation se pose pour les travailleurs du secteur privé. Ces derniers, qui selon les statistiques de l'ONS, sont les moins payés sur le marché du travail national, ne seront pas automatiquement concernés par ces décisions. Surtout quand on sait que les entreprises privées



Ph/D. R.

exceller dans la violation des droits des travailleurs et que 70% des travailleurs ne sont pas déclarés à la sécurité sociale. La deuxième interrogation qui reste toujours posée concerne les salariés dont les revenus dépassent les 18 000 DA. Officiellement et selon les déclarations des responsables du gouvernement et de la Centrale syndicale, cette catégorie de travailleurs ne sera pas en reste. Toutefois, on ne sait toujours pas quand et de combien seront-ils augmentés. La seule information dont on est sûr est que ces questions seront tranchées dans les négociations collectives et que les augmentations dépendront de «la santé financière de chaque entreprise». Au chapitre des bonnes nouvelles, le retour du crédit à la consommation. Au frigo depuis ces dernières années, en 2015, les Algériens pourront renouer avec le fameux crédit à la consommation. Ce qui devrait combler de nombreux foyers.

Réception de logements

Cette année sera aussi marquée par la réception de plusieurs projets de logement en

cours de réalisation, AADL, LPP et logements sociaux. Selon les déclarations du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, les logements location-vente «AADL 2» seront réceptionnés avant fin 2015, précisant que tous les moyens étaient mobilisés pour l'achèvement du programme dans les délais impartis. Selon lui la construction de 105 000 logements AADL, a été lancée. Le ministre s'est engagé à ce que l'expérience des souscripteurs de 2001 et 2002 ne se reproduise pas avec les nouveaux souscripteurs, assurant que tous les moyens avaient été mobilisés pour l'achèvement des travaux dans les délais impartis. Tebboune a demandé aux entreprises concernées de réaliser 300 000 unités par an pour régler la crise du logement sachant que les besoins nationaux ont été estimés à 250 000 unités par an.

Le timbre du passeport triple

Aussi, la LF 2015 augmente le droit de timbre sur les passeports passant de 2 000 DA à 6 000 DA en contrepartie de la biométrisation de ce document et de l'augmentation de sa durée

de validité (10 ans au lieu de 5 ans). L'avant-projet de la loi de finances avait proposé un timbre à 10 000 DA, mais les députés, après un débat contradictoire sont parvenus à adopter la somme de 6 000 DA. Autres nouveautés, les circonscriptions administratives seront dotées d'un nouveau matériel en janvier prochain pour répondre à la demande croissante sur le passeport biométrique, a indiqué mardi à Alger un responsable au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Le tabac coûte désormais plus cher

Une nouvelle taxe sur le tabac vient d'entrer en vigueur dès aujourd'hui. Cette disposition augmentera de 10% le prix de la denrée et par conséquent, le coût du paquet de la cigarette reviendra plus cher de 10 à 15 DA. La nouvelle législation qui participe des efforts du gouvernement algérien pour limiter le tabagisme profitera directement à la lutte contre le cancer. En effet, les sommes récoltées dans le cadre de cette taxe serviront à financer le Fonds de lutte contre le cancer. Notons que le tabac est responsable de 30% des cas de cancers enregistrés chaque année dans les hôpitaux algériens.

Des billets retirés de la circulation

Plus d'anciens billets en circulation. Ces billets (200 DA type 1983, de 100 DA types 1981 et 1982, de 20 DA type 1983 et de 10 DA type 1983 qui ont agacé les consommateurs sont définitivement retirés de la circulation. Toutefois, la Banque d'Algérie affirme que les détenteurs de ces billets pourraient les échanger auprès de ses agences pendant une période de dix (10) ans.

M.B.

Un volume d'un milliard de m³ d'eau stocké

Niveau maximum au barrage de Beni-Haroun

Le volume d'eau emmagasiné par le barrage de Beni Haroun (Mila) a atteint, au début de ce mois de janvier, son niveau maximum, soit un milliard de m³, a affirmé samedi le directeur d'exploitation de l'ouvrage. Selon Azzedine Lemanaâ, le plus grand ouvrage hydraulique du pays, qui a reçu ces derniers jours des apports d'eau «très importants» du fait de précipitations de pluie et de la neige, «a vu fonctionner l'évacuateur de crues afin de débarrasser l'ouvrage du trop-plein d'eau». Une opération de sensibilisation a été par ailleurs lancée, selon Lemanaâ, en direction des populations des régions situées en aval du barrage, dans les wilayas de Mila et de Jijel, pour les appeler à la vigilance. «Ils doivent surtout éviter de s'ap-



Ph/D. R.

procher des cours d'eau alimentés par cet ouvrage, en prévision du lancement, à partir de lundi prochain, d'une importante opération de vidange de demi fond du barrage», a souligné ce responsable. Il a précisé que les lâchers d'eau prévus peuvent atteindre «jusqu'à un débit de 700 m³ par seconde, afin de permettre, en premier lieu, l'évacuation de la vase accumulée au fond du barrage, pour le «renouvellement» des eaux». Cette opération permettra, selon Lemanaâ, de favoriser une amélioration de la qualité des eaux du barrage qui alimentent actuellement les populations des wilayas de Mila, de Constantine et de Batna au moyen d'un volume acheminé de quelque 450 000 m³ par jour.

Ouali T.

Suspendu depuis 2009

Le crédit à la consommation enfin réinstauré

■ Longtemps attendu, le retour du crédit à la consommation devra intervenir dès le 2^e trimestre de l'année en cours.



Par Yazid Madi

Les ménages pourront donc, à la faveur de la loi de finances 2015 consacrant le retour du crédit à la consommation, acquérir des produits (articles électroménagers et véhicules notamment). L'autorisation des banques d'octroyer aux ménages de crédits est conditionnée par l'acquisition de biens fabriqués localement.

Ce crédit ne concerne exclusivement que le produit «made in Algeria», compte tenu du contexte économique national et international fortement marqué par une chute brutale des cours du pétrole. La rétrocession économique induite par la chute

des prix de l'or noir justifie quelque part le retour du crédit à la consommation. Les produits fabriqués en partenariat avec des sociétés étrangères sont également concernés par le crédit. C'est le cas notamment pour la voiture «Symbol» made in Algeria, produite à Oran. La liste des entreprises qui produisent des biens et/ou services destinés à la vente aux particuliers et dont le taux d'intégration quantifiable et appréciable est égal ou supérieur à 40%, sera arrêtée par les administrations, institutions et organisations compétentes. A noter, par ailleurs, que le montant du crédit ne pourrait dépasser 70% du prix du bien à acquérir. Le retour du crédit à la consommation décidé par la tri-

partite de février dernier avait pour objectif de booster la production nationale. Mais le risque de surendettement des ménages est réel. Pour éluder ce phénomène, une centrale des risques verra le jour à la veille du retour de ce type de crédit tant attendu par les Algériens. Longtemps subordonné à la création et la mise en service de la centrale des risques prévue dès le deuxième semestre de 2015, le retour du crédit à la consommation devra soulager plus d'un. Dans ce sens, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, avait annoncé la création d'«une centrale entièrement nouvelle sous tutelle de la Banque d'Algérie», avant d'ajouter qu'une opération de

modernisation touche la centrale déjà existante. Le lancement de la centrale des risques est précédé par des préparatifs intenses.

Pour Laksaci, la Banque d'Algérie est prête pour la gestion des risques induits par le retour prévu au crédit à la consommation dans le cadre de la loi de finances 2015.

Il est à souligner que le retour du crédit à la consommation pour 2015 a été décidé à l'issue de la 16^e tripartite.

«Nous avons toute l'année 2014 afin de mettre les conditions favorables pour la réinstauration du crédit à la consommation, Nous ne pouvons pas agir en dehors de la législation en vigueur. Nous devons procéder tout d'abord à la modification de la loi à la faveur de la promulgation de la loi de finances complémentaire 2014», avait expliqué l'ancien ministre du Commerce, Mustapha Benbada, qui rappelle que le crédit sera consacré exclusivement à la production locale. L'annonce du retour du crédit à la consommation a été largement saluée par les différents intervenants présents à cette rencontre. Ils étaient unanimes à assurer que cette décision va permettre à la production nationale de gagner en croissance et en compétitivité.

Le crédit à la consommation a été suspendu dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2009 pour freiner l'augmentation vertigineuse des importations et le surendettement des ménages. Y. M.

Initiative de consensus national

Un «moyen de changement pacifique», selon Nebbou

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou, a affirmé, samedi à El-Oued, que l'initiative du consensus national prônée par le FFS constitue un moyen de changement pacifique et calme. «Cette initiative de consensus national vise la réalisation d'un changement souple, sur des fondements démocratiques contrôlés par le peuple», a indiqué le premier SN du FFS, lors d'une rencontre de proximité à la salle de conférences «Chahid Hamma-Belkacem», en présence de militants de son parti et de membres de la société civile. M. Nebbou a expliqué que «ce projet politique, axé sur un socle garantissant l'édification de l'Etat de droit, vise la protec-

tion du pays contre les dangers menaçant sa stabilité», ajoutant que le FFS a opté pour cette approche «sur la base d'une conviction forgée à partir de l'Histoire des modes de gouvernance». «Les instances de base du parti sont unanimes sur la nécessité de mettre à profit le référent historique du FFS, son poids sur la scène politique et son capital expérience imbu de patriotisme et de sentiment d'appartenance à un seul pays qu'il appartient de construire, protéger et garantir sa pérennité», a-t-il souligné. Pour le premier secrétaire national du FFS, l'adhésion à cette initiative de consensus national constitue un défi à relever par les partis et les personnalités politiques influentes pour préserver la

stabilité du pays face aux mutations actuelles, aux plans national, régional et international. M. Nebbou a estimé que la conférence du consensus national, prévue les 23 et 24 février prochain, concerne toutes les forces politiques nationales, partis, personnalités et associations, et constitue une opportunité pour les différentes tendances politiques afin d'enrichir le débat sur les mécanismes pratiques de développement durable du pays. «Toutes les idées politiques seront examinées et débattues lors de cette conférence, sans exclusion d'aucune partie, car constituant le principe de l'initiative de consensus national», a conclu Mohamed Nebbou. Kamel L.A./APS

Terrorisme

22 faussaires aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger

Vingt-deux individus comparaitront aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger pour falsification, au profit de groupes terroristes, de sceaux des ministères de la Défense nationale et de la Justice et de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a-t-on appris de source judiciaire. Les mis en causes, issus de différentes régions du pays et de France, doivent répondre des chefs d'accusation d'appartenance à groupe terroriste, faux et usage et

de faux, association de malfaiteurs et falsification de sceaux de l'Etat et de numéros de série de véhicules, précise la même source. Selon l'arrêt de renvoi, le groupe terroriste a recouru, pour faciliter ses mouvements, aux services d'un réseau international spécialisé dans le vol de voitures de luxe et utilisait dans ses déplacements des sceaux falsifiés dont ceux des ministères de la Défense nationale, de la Justice et de la DGSN. Lors des perquisitions dans les domiciles des pré-

venus, les services de sécurité ont récupéré des cartes d'identité et des cartes grises appartenant à trois terroristes dudit groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), outre de faux documents favorisant le déplacement de terroristes étrangers, notamment libyens, tunisiens et marocains. Le réseau d'activité des accusés s'étend à l'échelle nationale, fait savoir la même source.

Safy T.

LA QUESTION DU JOUR

2015, l'année décisive

Suite de la page une

Si 2015 tend à s'achever sans que l'Etat islamique ne paraisse avoir été mortellement atteint, cela veut dire que loin de l'affaiblir la guerre que mène contre lui une coalition internationale tend au contraire à le renforcer. Depuis la proclamation du califat au milieu de 2014, globalement il n'a perdu du terrain quelque part que pour en gagner ailleurs. Certes, sans les frappes aériennes, ses territoires passés sous son contrôle seraient aujourd'hui bien plus vastes. Il aurait selon toute vraisemblance déjà pris Bagdad et Irbil, sur lesquels ses colonnes fondaient avant d'être stoppées. Il semble toutefois que dans l'ensemble il ait plus perdu que gagné, un peu à l'image de ce qui se passe à Kobané, où il a du concéder des quartiers aux combattants kurdes, mais d'où il ne se laisse toujours pas entièrement déloger. On peut se demander si à force de lui être assénées les frappes aériennes n'ont pas épuisé leur efficacité, dès lors qu'elles l'ont contraint à changer de plan de bataille. Si bien que pour lui porter dorénavant des coups conséquents il faut l'affronter au sol. C'est à cela que semble se résoudre l'armée irakienne, qui lance dès les premières heures de la nouvelle année une grande offensive pour reprendre Tikrit. Ainsi donc, pour les Irakiens, le temps presse. Dans cette guerre, eux ne comptent pas en années comme les Américains, pour qui il n'est toujours pas question d'envoyer des troupes au sol, mais en mois tout au plus. Pour les Irakiens, 2015 c'est l'année de la contre-offensive, du début de la reconquête des territoires occupés, dût celle-ci durer plus longtemps qu'une année. Il importe par-dessus tout pour eux, mais aussi pour toute la région, pour nous tous, que 2015 ne soit pas une reproduction, dans ce cas nécessairement en pire, de 2014. Or ce qui est vrai de l'Irak et de la Syrie l'est également de la Libye. Là où le conflit marque le pas, là est l'aggravation, le franchissement d'une étape supplémentaire dans la descente aux enfers. La Libye ne peut pas se permettre une année semblable à celle qui vient de s'achever. Elle risque de ne plus pouvoir se relever.

M. H.

Accession de l'Algérie à l'OMC

Le 13^e round pour le 1^{er} trimestre 2015

Le 13^e round des négociations multilatérales pour l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est prévu pour le premier trimestre 2015, a indiqué le ministre du Commerce, Amara Benyoune, dans un entretien accordé à l'APS. Cette réunion, selon lui, «sera décisive dans la mesure où elle permettra à l'Algérie de se fixer sur la date de son accession à l'OMC qui compte 160 pays membres». «Le prochain round va faire encore avancer notre dossier et nous saurons, très probablement, l'échéance de notre adhésion à l'OMC si ce sera pour la fin de l'année 2015 ou pas», poursuit-il.

Au passage, le ministre indique que l'année 2015 marquera le 20^e anniversaire de l'OMC et la tenue, au Kenya, de sa 10^e conférence ministérielle prévue du 15 au 18 décembre prochain, «deux faits qui seront une bonne occasion pour l'Algérie d'intégrer l'OMC». Après avoir reçu le président du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à cette organisation mondiale, Alberto Pedro D'Alotto, en octobre dernier, et le secrétaire général de la Cnuced, Mukhisa Kituyi, en décembre, M. Benyoune devrait rencontrer, en ce début d'année, de hauts responsables des Etats-Unis et de l'Union européenne afin de discuter de cette accession, fait savoir M. Benyoune.

«Les Etats-Unis et l'UE sont les plus grands partenaires dans ce dossier d'adhésion. Il faut que nous arrivions à des accords bilatéraux avec ces deux parties», relève-t-il. M. Benyoune affirme, cependant, que l'accession de l'Algérie à l'OMC «ne constitue pas une obsession» pour le gouvernement algérien : «La décision politique a été prise et nous sommes en train de discuter et de négocier à notre rythme. Il faut dire que l'accession à l'OMC n'est pas une obsession mais plutôt un projet mûrement réfléchi».

K. L.

Usage des pétards durant la fête du mawlid

Où est passée la loi, où sont les contrôles ?

■ Malgré l'interdiction par la loi de l'importation et l'usage des produits pyrotechniques, ils sont très présents sur le marché informel et ont fait un mort et plusieurs blessés à l'occasion de la fête du Mawlid.



Ph/D. R.

Par Yasmine Ayadi

L'utilisation des produits pyrotechniques durant le Mawlid Ennabaoui prend une ampleur inquiétante avec l'arrivée sur le marché de nouveaux produits plus puissants. Comme chaque année les répercussions se constatent aux urgences qui ont reçu un nombre important de blessés, selon les déclarations des professionnels de certains établissements hospitaliers. Ces derniers font état de plusieurs cas de brûlures depuis déjà quelques jours. Les victimes sont pour la plupart des enfants brûlés à différents degrés. Les mêmes sources soulignent «la puissance des produits écoulés dans le marché cette année». Bien que le bilan des victimes ne

soit pas encore établi, les données de la Protection civile ont déploré hier la mort d'un enfant à Relizane, qui, suite à l'usage d'un pétard a chuté d'un balcon. A Alger, l'utilisation de ces produits ont provoqué un incendie dans un jardin sis à Cinq Maisons. Le sinistre a mobilisé les habitants durant des heures pour le circonscire. Un enfant a jeté un pétard au visage de sa mère, lui provoquant des blessures aux yeux qui lui ont valu d'être transportée aux urgences... Sans déroger donc à la règle et aux coutumes, la célébration de du Mawlid a été entamée depuis quelques jours déjà, avec les incendies et les bruits assourdissants des produits pyrotechniques. Si cette pratique constitue le rituel des fêtes, sa manière constitue un

véritable danger pour la santé publique. Il ne s'agit, malheureusement, plus de simples pétards qui créent l'ambiance des fêtes d'autrefois mais d'une panoplie de modèles dont les bruits sont semblables à ceux des armes et suscitent même un traumatisme et des nuisances pour certains. Il y a lieu de noter que la présence des produits pyrotechniques ont même volé la vedette aux rituels traditionnels de la lecture du Coran, des chants religieux et des prières. Même si les religieux appellent à faire de cette fête un moment de méditation et de réflexion sur le Prophète Mohamed (QSSSL), l'ambiance et les feux des pétards gagnent du terrain au détriment d'autres manières souhaitées pour cette occasion. Il n'est pas question de pointer du doigt la présence

de ces produits dans nos fêtes, mais l'on s'interroge surtout sur ce nouvel «arsenal» plus puissant dans ses modèles, plus dangereux et qui pourtant s'écoule dans le marché malgré les interdictions de la loi. Où sont passés le contrôle et la loi, sachant que cette dernière interdit l'usage et l'importation de ces produits ? L'Algérie, qui s'est lancée dans une bataille contre l'informel depuis 2012 surtout, fait preuve de l'échec de ses lois et le laxisme de ses contrôles. Il y a lieu de souligner qu'en matière de produits pyrotechniques le marché informel s'est même développé et enrichi avec des produits plus puissants et généralement accessibles à tous.

Y.A.

Énergies renouvelables

Plusieurs réalisations enregistrées en 2014

Selon le bilan du Centre de développement des énergies renouvelables, le domaine des énergies renouvelables en Algérie a connu des progrès en 2014, dus à plusieurs réalisations en vue d'encourager le développement des énergies alternatives ainsi que l'utilisation du photovoltaïque dans le Grand Sud et les Hauts-Plateaux.

Au cours de cette même année, l'industrie du renouvelable a connu un saut par la mise en service d'une centrale solaire photovoltaïque multi technologique pilote de 1,1 MW à Ghardaïa, d'une centrale éolienne de 10 MW à Adrar et un renforcement de l'installation des kits solaires pour l'électrification et le pompage de l'eau dans les Hauts-Plateaux et les sites isolés. Le CDER, quant à lui, a procédé à l'installation de plus de 2 500 kits solaires pour l'électrification et le pompage. Par ailleurs le plan réglementaire n'est pas en reste dans les efforts de développement de l'énergie solaire, puisque des textes de loi garantissant les

tarifs d'achat pour l'énergie solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne, dont la capacité dépasse 1MW, ont été promulgués au mois d'avril 2014. L'année dernière, la filière énergies renouvelables a été introduite dans la formation professionnelle et la multiplication des offres de formation en master et doctorat dans les universités et les écoles supérieures.

Vers un programme national dans la lutte contre le gaspillage énergétique

Visant à booster le secteur des énergies et à promouvoir l'efficacité de la lutte contre le gaspillage dans tous les secteurs, un programme national sera présenté prochainement par le ministère de l'Energie. Selon le centre de développement des énergies renouvelables (CDER), cette mesure intervient dans un contexte de chute des prix du pétrole sur le marché mondial.

«En Algérie, l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie devraient avoir toute leur place en cette conjoncture de chute des prix du pétrole», a souligné le CDER dans un communiqué. L'isolation thermique et la promotion de l'utilisation des chauffe-eau solaires et des climatiseurs solaires dans le secteur du bâtiment, ou la transition vers les carburants légers (GPL, GLC, GNL) et aussi un contrôle rigoureux de l'utilisation des équipements énergétiques (utilisant beaucoup d'énergie) «sont autant d'actions permettant de préserver nos ressources énergétiques», a-t-il fait valoir. Le CDER a rappelé, par ailleurs, qu'en dépit des chutes des prix du pétrole et dans le souci de diversifier et de sécuriser nos ressources énergétiques, le gouvernement algérien a tenu à préciser dans le dernier Conseil des ministres, qu'il «continue à encourager le développement des énergies nouvelles et renouvelables».

Sarah H.

Impact de la baisse des cours du pétrole

Finies les importations à l'emporte-pièce

■ Amara Benyounés a affirmé qu'il s'agit d'étudier la structure réelle des importations avant de voir la possibilité d'en opérer des réductions et quelles catégories d'importations doivent faire l'objet de réduction.

Par Tarek L.

Deux groupes de travail ont été installés en application des recommandations édictées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du Conseil restreint, pour définir les mesures de rationalisation des importations et de lutte contre l'évasion des capitaux, a indiqué le ministre du Commerce, Amara Benyounés, dans un entretien accordé à l'APS. Le premier groupe, installé au niveau du ministère du Commerce, est chargé d'élaborer les actions à prendre pour assurer une meilleure gestion et la rationalisation des achats à l'étranger. «Avec les orientations du président de la République, nous avons mis en place, sous la conduite du Premier ministre, un groupe de travail qui est chargé de remettre, dans les tout prochains jours, ses conclusions pour voir ce qu'il y a lieu de faire en matière de commerce extérieurs», explique M. Benyounés.



Ph/DK

Quant au second groupe, qui est composé de représentants du ministère du Commerce et des deux administrations douanière et fiscale, il a pour mission de suivre d'une manière «rigoureuse, précise et permanente» toutes les transactions qui concernent le commerce international afin de limiter l'évasion des capitaux vers l'étranger, selon le ministre. Lors du Conseil restreint, tenu il y a une dizaine de jours et consacré à l'impact de la baisse des cours du pétrole sur la démarche économique et sociale du pays, le président de la République avait chargé le gouvernement de veiller, entre autres, à la rationalisation des importations et au renforcement du contrôle des opérations de financement du commerce exté-

rieur pour prévenir toute forme d'évasion de capitaux, rappelle-t-on. Pour M. Benyounés, il s'agit, tout d'abord, d'étudier la structure réelle des importations avant de voir la possibilité d'en opérer des réductions et quelles catégories d'importations doivent faire l'objet de réduction, précisant que le gouvernement doit réagir d'une manière économique et non à travers des décisions administratives à l'égard de cette question. Concernant la composante des importations, le ministre constate que ces dernières sont constituées de biens d'équipement et de matières premières agricoles et industrielles à hauteur de 62%, lesquels concourent à la création de la richesse nationale.

En conséquence, poursuit-il,

ces catégories de produits «sont difficilement concernés par des restrictions en importations car le programme d'investissement dans le secteur public ou privé nécessite l'importation d'un certain nombre d'équipements et de matières premières pour faire fonctionner les projets».

En ce qui concerne les produits alimentaires dont les importations représentent plus de 9 milliards de dollars, soit 17% des importations globales, il observe que la majorité écrasante se compose de produits essentiels (blé, sucre, huile...) qui «constituent des produits de première nécessité pour le consommateur algérien».

Pour le ministre, «il est hors de question de réduire l'importation des produits essentiels sur l'an-

née 2015. Ce n'est pas du tout envisageable».

Nécessaire diversification de l'économie

Le ministre a réitéré que l'Algérie se trouve dans une situation «très différente» de celle de 1986 lorsque les prix du pétrole avaient également connu une forte chute. «Aujourd'hui, nous avons la chance de ne pas avoir de dette extérieure et d'avoir des réserves de change qui peuvent nous permettre de tenir entre 3 et 4 années», avance-t-il.

Mais il soutient que si l'augmentation des importations dans certains pays révèle une bonne santé de leur économie, «la vraie solution pour l'Algérie réside dans la diversification de son économie à travers la relance des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme».

A la question de savoir si le gouvernement a défini un montant-plafond des importations à ne pas dépasser durant cette conjoncture de baisse des cours du brut afin de préserver la balance commerciale, le ministre a répondu que cela dépendra de l'évolution du marché pétrolier et des équilibres macroéconomiques et budgétaires durant les 2 à 3 prochains mois pour décider ou non de l'élaboration d'une loi de finances complémentaire qui déterminera les ajustements.

«Le gouvernement suit cette affaire et nous allons gérer et voir ce qu'il y a lieu de faire à très court terme et décider de réajuster ou pas. S'il y aura des ajustements qui doivent être apportés, ils le seront au moment voulu», affirme-t-il. A propos de l'évasion des capitaux vers l'étranger au sujet de laquelle le Conseil restreint a appelé au renforcement du contrôle des opérations de financement du commerce extérieur, le ministre considère que la lutte contre ce délit économique, qui doit passer par un contrôle «beaucoup plus rigoureux» du commerce extérieur, est à même de permettre à l'Algérie de préserver ses recettes en devises.

T.L./APS

Usine Mercedes-Benz en Algérie

Un projet prometteur pour l'industrie mécanique

L'usine de fabrication de véhicules de marque Mercedes Benz, implantée dans la commune d'Aïn Bouchekef, dans la wilaya de Tiaret, est considérée comme l'un des projets prometteurs de l'industrie mécanique en Algérie.

L'usine, inaugurée le 26 octobre dernier par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, s'inscrit dans le cadre du partenariat algéro-allemand-émirati visant à développer l'industrie mécanique nationale, la formation et la qualification de la main-d'œuvre algérienne dans ce domaine.

La capacité productive annuelle de cette usine est de 6 000 véhicules de type «Sprinter» destinés à différents usages et 2 000 autres véhicules 4X4 «classe C» tout-terrains de la catégorie G destinés aux fins militaires et paramilitaires, a indiqué à l'APS le président du conseil de la Société algérienne de fabrication des véhicules Mercedes Benz «SAFAV-MB», le

colonel Krikrou Smaïl. Cette société mixte se compose de trois partenaires : la partie algérienne représentée par la Société de développement de l'industrie automobile, relevant de la direction des industries militaires du MDN (34%), la Société nationale de véhicules industriels (17%) et le partenaire étranger représenté par le fonds d'investissement émirati «Aabar» (49%), en plus de la société allemande «Daimler» comme partenaire technologique.

La partie allemande s'occupe principalement du transfert de haute technologie et d'intégration stratégique, la formation et qualification d'une main-d'œuvre algérienne sur les plans technologique et professionnel afin d'impulser une dynamique nouvelle à l'industrie mécanique nationale.

Le complexe dispose d'un institut de formation de techniques automobiles doté de tous les moyens. 119 diplômés des CFPA de la wilaya sont pris en charge par cet institut pour être formés en qualité de techniciens dans les diverses filières de l'industrie mécanique, selon le même res-

ponsable, soulignant que «la SAFAV-MB accorde une grande importance à la formation spécialisée des travailleurs, ingénieurs, techniciens, pour accroître leur niveau de maîtrise et leurs expériences».

Le colonel Krikrou a par ailleurs souligné que «l'objectif de ce partenariat est d'encourager la sous-traitance pour la fabrication localement des accessoires et de certaines pièces importées dans les premières phases de la production». Il est prévu un taux d'intégration de 30% dans un délai de cinq années.

«Le MDN et la direction des industries militaires contribuent, par le biais de cette usine, à la relance économique de notre pays et à créer de postes d'emploi qualifiés en faveur des jeunes de la région de Tiaret», a ajouté le même responsable.

L'usine de Tiaret compte actuellement 150 employés, entre techniciens, ingénieurs et agents administratifs. Elle offrira 600 emplois au démarrage effectif de la production et dans ses phases de montage, de peinture

et de soudure.

Par ailleurs, le colonel Krikrou a indiqué que l'usine dispose d'un atelier de formation de 53 jeunes dans le domaine du montage des véhicules utilitaires «Sprinter» dont la production sera lancée à court terme.

Pour sa part, le directeur de production de l'usine, Mostefaoui Zine El Abidine, a précisé à l'APS que l'usine entamera, dans les deux ou trois prochaines années, la production d'autres types de véhicules utilitaires et tout-terrains d'utilisation civile.

La première année connaîtra la production de 200 véhicules tout-terrains de classe C, 60 véhicules utilitaires «Sprinter». La production devra atteindre, en 2016, une production programmée de 6 000 véhicules «Sprinter» et 2 000 autres de type C.

Il est à rappeler que la phase de production de la chaîne des véhicules tout-terrains de classe C a été lancée le 1^{er} novembre dernier, avec une étape-test devant se poursuivre jusqu'à janvier 2015, soit la date fixée pour le démarrage effectif de la production.

Badis H.

Mila

Les qualités «exceptionnelles» de Abdelhafid Boussof mises en exergue

■ Au cours d'une rencontre organisée à l'université de Mila, à l'occasion du 34^e anniversaire de la disparition de Boussof, le 31 décembre 1980, les participants ont souligné que l'ancien ministre de l'Armement et des Liaisons générales (MALG) du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), avait largement contribué à armer la Révolution et à la doter de plusieurs services comme les transmissions et le renseignement.

Par Salem K.

La personnalité et les qualités «exceptionnelles» de feu Abdelhafid Boussof (1926-1980) ont été mises en exergue, mardi à Mila, au cours d'une conférence-débat consacrée à la mémoire de ce moudjahid. Au cours de cette rencontre organisée à l'université de la ville, à l'occasion du 34^e anniversaire de la disparition de Boussof, le 31 décembre 1980, les participants ont souligné que l'ancien ministre de l'Armement et des Liaisons générales (MALG) du Gouvernement provisoire de la

République algérienne (GPRA), avait largement contribué à armer la Révolution et à la doter de plusieurs services comme les transmissions et le renseignement. Plusieurs membres de l'association des anciens du MALG ont pris part à cette rencontre, notamment Brahim Lahouassa, Abdelkader Boukhari et Cherif Deroua qui a longuement retracé le parcours de Abdelhafid Boussof. Le wali de Mila, présent à cette rencontre, a fait part de la nécessité d'écrire l'histoire de la Révolution dans la région, et de préserver les lieux de mémoire. Il a évoqué, au cours de sa prise de parole, «un projet de



Ph. : DR

film sur Abdelhafid Boussof, envisagé dans la wilaya de Mila». Un livre publié par l'association des anciens du MALG

sur la chronologie des événements durant la Révolution armée a été distribué pour la circonstance.

Pour le ministère des Moudjahidine

L'écriture de l'histoire de la Révolution, «une mission sacrée»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a indiqué, dimanche à Blida, que l'écriture de l'histoire de la lutte de Libération nationale est une mission sacrée dévolue à son département afin de la transmettre, au peuple algérien et au monde entier, la vérité et la grandeur de cette Révolution. M. Zitouni, qui effectuait une visite d'inspection et de travail dans la wilaya, a ajouté que la lutte de Libération nationale était «grandiose, à la hauteur de ses hommes, et nous devons la transmettre aux jeunes pour qu'ils puissent connaître les sacrifices immenses consentis par leurs aînés pour arracher la liberté et l'indépendance, pour en être fiers et défendre leur pays à leur tour». «Nous devons être à la hauteur de ces sacrifices. Aujourd'hui, notre devoir est de poursuivre l'œuvre des martyrs, qui ont consenti le sacrifice suprême par amour à leur patrie, en œuvrant pour la construction d'un Etat fort par le savoir, la science et le respect de la voie qu'ils ont tracée avec leur sang», a-t-il relevé. M. Zitouni a

souligné que le ministère des Moudjahidine est un «département stratégique» qui s'intéresse à l'Histoire, la culture, le patrimoine et l'économie, entre autres, et qu'il serait faux de penser qu'il ne s'occupe que du volet social et des affaires des moudjahidine et des ayants droit des chouchada. «Le ministère des Moudjahidine fournit des efforts afin de recueillir fidèlement de la bouche des mou-djahidine, des témoignages vivants sur la lutte de Libération nationale (opérations effectuées par les moudjahidine, récits sur la torture dans les centres de détention de l'armée coloniale, les batailles)», a-t-il observé. Il a souligné que ces témoignages seront remis à des professeurs et spécialistes en Histoire, pour leur transcription et leur préservation sur des supports imprimés et numériques pour constituer une mémoire qui reflètera la vérité sur une période importante de l'histoire du pays. Lors de la visite qu'il a effectuée dans la wilaya, le ministre a inspecté un chantier de réalisation d'un

musée du Moudjahid à Ouled Yaïch, dont la réception est prévue pour mai 2015. Il a insisté sur la nécessité de faire de cet espace un lieu de rayonnement culturel et scientifique, doté d'équipements audiovisuels et de documents historiques qui seront mis à la disposition des citoyens, notamment des jeunes, afin qu'ils puissent connaître la vraie histoire de leur pays. M. Zitouni a procédé également, lors de cette visite, à la baptisation de cités d'habitation et des établissements de l'Education nationale au nom de martyrs de la région. Il a, par ailleurs, visité deux anciens centres de torture de l'armée coloniale, l'un situé à Ksar Bouguendoura, dans la commune de Larbaâ, et l'autre au Bordj de l'Emir Abdelkader, dans la commune de Ain Romana. Ces deux sites ont bénéficié d'opérations de restauration pour en faire des sites historiques qui témoigneront des atrocités commises par l'armée coloniale contre le peuple algérien.

Tahar D.

Ecriture de l'histoire de la révolution

Zhor Ounissi souligne l'importance d'impliquer l'école

L'écrivaine et ancienne ministre, Zhor Ounissi, a estimé, mercredi, important d'impliquer l'école algérienne dans l'écriture de l'histoire de la guerre de Libération. «C'est l'école algérienne qui doit écrire l'histoire de l'Algérie et non l'école coloniale», a indiqué M^{me} Ounissi lors d'une conférence organisée au musée du Moudjahid sur «La contribution des enseignants et des étudiants à l'écriture de l'histoire»,

avant de souligner la différence entre le fait que «la France écrive son histoire en Algérie et l'écriture de l'histoire de l'Algérie». «L'écriture de l'histoire de la révolution algérienne avec ses vérités et épopées doit se faire par l'école algérienne afin de permettre aux historiens de procéder à une sélection, un tri et une comparaison». Elle a appelé, à ce propos, les enfants de l'Algérie indépendante à effectuer des recherches

sur la révolution de novembre à travers la collecte et l'enregistrement des témoignages des moudjahidine encore en vie. D'autre part, M^{me} Ounissi a mis l'accent sur certains aspects «à ne pas négliger lors de l'écriture de l'histoire, comme l'aspect culturel de la révolution qui a rapproché des moudjahidine écrivains, poètes et intellectuels à l'instar de Mouloud Feraoun, Rabii Bouchama et Larbi Tebessi qui

se sont consacrés à mobiliser les étudiants dans les prisons». De son côté, le moudjahid Mohamed Kechoud a souligné que l'histoire doit être écrite à partir de manuscrits et documents ainsi que des témoignages vivants de moudjahidine, appelant les générations montantes à prendre contact avec les moudjahidine pour recueillir les «faits réels» de l'histoire de la révolution.

Fila Ch.

Moudjahidine de la Fédération du FLN en France **Mohand Akli Benyounès** reconduit à la tête de l'association

MOHAND AKLI BENYOUNES a été unanimement reconduit à la tête de l'Association des moudjahidine de la Fédération du FLN en France 54-62, Wilaya 7, à l'issue d'une assemblée générale ordinaire tenue dimanche à Alger, a-t-on appris lundi auprès de cette association. La réunion a «rassemblé les responsables délégués de l'association, venant des wilayas du pays et de la communauté algérienne en France», a précisé l'association. «Après le débat général ouvert à tous les participants, il a été procédé à la désignation des 110 membres du conseil national représentant les wilayas et la communauté en France», a indiqué l'association, ajoutant qu'«un nouveau bureau de l'association, comprenant sept membres, a été mis en place». Dans sa résolution de politique générale, l'association a «réitéré son soutien au gouvernement et s'est félicitée de sa décision de maintenir sa politique de soutien des prix aux produits de première nécessité et son programme de construction de logements malgré la grave crise qui affecte le secteur des hydrocarbures par une chute vertigineuse des prix», ajoute-t-on de même source.

APS

Bordj Bou-Arréridj

L'investissement désenclave les zones déshéritées

■ *Le dynamisme des investisseurs et la volonté de promouvoir l'investissement productif et créateur d'emplois gagnent petit à petit les zones les plus déshéritées de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj.*

Par Nabil O./APS

Le rythme échevelé imprimé il y a plusieurs années au développement de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a connu un «coup de rein» supplémentaire en 2014, la région semblant décidée à quitter son statut de wilaya industrielle émergente vers celui de pôle économique par excellence. Sans pour autant négliger ses différents (et nombreux) atouts, agricoles et touristiques notamment, cette wilaya s'appuie sur une dynamique industrielle fondée sur l'encouragement d'un investissement utile, créateur de richesses et d'emplois.

Située, grâce à l'autoroute Est-Ouest qui la traverse sur 92 km, à moins de deux heures de la capitale et à quelques enclaves de l'aéroport de Sétif, du port de Bejaïa et de la wilaya de M'sila qui constitue la porte du Grand Sud, Bordj Bou-Arréridj veut tirer le maximum de bénéfices de sa position géographique stratégique.

Ici, les investissements sont les bienvenus et les opérateurs, en plus des facilités et des avantages fiscaux et douaniers accordés par l'État, sont soutenus par une stratégie locale d'accompagnement, affirme le wali, Azzedine Mecheri.

El Mansour sortie de l'ornière

Le dynamisme des investisseurs et la volonté de promouvoir l'investissement productif et créateur d'emplois gagnent petit à petit les zones les plus déshéritées de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. La daïra d'El Mansoura, située à 30 km à l'ouest du chef-

lieu de la wilaya, en est un exemple édifiant. A Boudjebha, un petit hameau relevant de cette daïra, c'est la mise en exploitation, en mars 2013, d'une unité de faïence qui a contribué à animer la région. L'unité qui produit 4 500 m² de faïence par jour, a créé 120 postes d'emploi permanents, affirme son gérant, Laid Hamlet, avant de souligner que les travailleurs de cette unité résident à El Mansoura, à Boudjebha, mais aussi de plusieurs communes limitrophes comme Ouled Sidi Brahim, El Mehri, Harraza et Bendaoud.

A El Mansoura-ville, une unité de production de grillages pour l'aviculture et la cuniculiculture confirme l'esprit d'entrepreneuriat des habitants de cette région des Bibans. Avec sa trentaine d'employés permanents, l'unité produit quotidiennement 750 panneaux de grillage et ambitionne d'augmenter sa production avec la concrétisation d'un projet d'extension pour répondre aux nombreuses commandes et créer d'autres emplois, a confié le représentant de cette unité, Tahar Touati, qui précise que les avantages offerts par l'Etat que ce soit dans le cadre du code de l'investissement ou des crédits attribués dans le cadre du Fonds des Hauts-Plateaux ont considérablement encouragé les investisseurs.

Conscients de l'impact des activités industrielles, quelle que soit leur taille, dans l'impulsion du développement local et l'amélioration des conditions de vie des habitants, l'on affirme à El Mansoura que la prochaine entrée en exploitation d'une unité de production d'agrégats à El Hamra, par le groupe Cévital, et la création en cours d'une zone industrielle de 150 hectares, sont



en mesure de donner le «plus» attendu à toute cette région.

Pour faire face au boom économique de la wilaya et aux demandes qui s'accroissent en matière d'investissement, l'administration locale a élaboré un ambitieux programme mobilisant un portefeuille foncier de plus de 1 900 hectares réparti sur les daïras d'El Mansoura, Ras El Oued et dans la commune d'El Euch, affirme le chef de l'exécutif local qui cite aussi l'exemple du futur port sec de Tixter, dans la daïra de Ras El Oued, dont les travaux avancent sur un rythme appréciable.

Mecheri rappelle également les transferts d'eau depuis les barrages de Tichy Haf (Béjaïa) et de Tilesdit (Bouira) pour approvisionner treize communes des daïras d'El Mansourah, Zemmoura et Djaafra. Une action structurante qui permettra à la wilaya, selon le même responsable, de disposer de ressources supplémentaires pour mener à bien sa politique de développement sur divers fronts. En outre, le chantier de construction de ce qui sera la plus grande briqueterie en Afrique, avec une capacité de production annuelle de 270 000 tonnes, le futur complexe de production de fenêtres et portes-fenêtres en bois à double vitrage isolant, le port sec

de Tixter, les 15 hôtels programmés et les neuf cliniques médicales en projet, donneront un second souffle à cette wilaya où les investisseurs, dont le goût du risque n'est pas moindre des qualités, ont aussi compris la portée de l'enjeu que représente la diversification des investissements.

Quand l'investissement supplante le négoce

Terre de prédilection, à l'origine, pour toutes activités commerciales, la wilaya de Bordj Bou-Arréridj s'est retrouvée sous les feux de l'actualité économique régionale et nationale avec l'émergence, dès l'an 2000, de la première unité spécialisée dans l'industrie électronique. Ce fut le signal de la création d'une profusion d'unités de produits électroniques et électroménagers qui ont consacré cette wilaya «capitale de l'électronique» avec pas moins de 20 usines. Pour Abderrahmane Benhamadi, président du conseil d'administration de Condor electronics, «l'ascension fulgurante des Bibans dans l'univers des investissements a été nourrie par la volonté des bordjiens de franchir un nouveau pas dans le monde des affaires».

«Dès qu'un produit importé est sur le point de s'imposer sur le marché, l'idée d'un investissement local pour fabriquer ce même produit, même à coût égal, commence à prendre forme», soutient cet industriel, avant d'affirmer à l'APS que l'esprit d'entrepreneuriat caractérisant les Bordjiens les a conduits, dans une seconde étape, à fabriquer localement des composants des produits qu'ils importent, augmentant progressivement leur taux d'intégration.

L'entreprise Condor, dont l'activité «charrie» toute une technologie de pointe, emploie 4 600 salariés sur les 10 500 du groupe Benhamadi versé, également, dans la briqueterie, la minoterie, les emballages tissés, l'industrie du froid et, tout récemment, dans l'énergie solaire avec la production des panneaux photovoltaïques.

En chiffres, depuis 2011, sur 953 examinés par le Calpiref (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier), 512 projets ont été validés, pour lesquels près de 3 900 hectares ont été mobilisés. Des investissements à même de résorber, à terme, une grande part du chômage dans cette wilaya à la faveur de la création de près de 50 000 postes de travail directs dans les deux prochaines années.

En 2013 déjà, huit unités de production industrielle ont été mises en exploitation, renforçant le secteur de l'agroalimentaire, de la transformation métallique, de la transformation plastique et des matériaux de construction, générant 1 500 nouveaux emplois, tandis qu'en 2014, six nouvelles unités ont permis la création de 1 200 emplois. Un dynamisme illustré par les quelque 10 700 PME en activité employant 37 000 personnes. Des chiffres éloquentes qui font de cette wilaya un pôle économique incontournable où le taux de chômage est seulement de 7%, alors qu'au plan national il est de l'ordre de 10,5%. **N.O./APS**

Aïn Defla

Lâcher d'alevins dans les barrages

La direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Aïn Defla a procédé, au cours de l'année 2014, au lâcher de 350 000 alevins dans les barrages de Ghrib et Sidi M'hamed Bentaïba, situés respectivement dans les communes d'Arrib et Oued Chorfa, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur local du secteur.

Dans ce cadre, il a été procédé à la mise en eau de 250 000 alevins de type «carpe argentée» au barrage de Ghrib et de 100 000 autres de type «Black-bass» au niveau du barrage de Sidi M'hamed Bentaïba, a indiqué Mohamed Benbarek, qui a précisé que les alevins lâchés proviennent de l'écloserie de Sétif.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme national portant sur le développement de l'aquaculture dans les différents plans d'eau du pays, selon le même responsable qui signale que «la pérennité de la ressource est à même d'attirer des potentiels investisseurs en matière de pêche continentale».

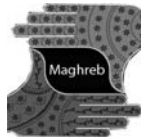
D'autres lâchers d'alevins de carpes, mais aussi d'autres espèces, sont attendus au courant des prochains mois au niveau des autres barrages de la wilaya, a souligné M. Benbarek, notant que «ces opérations d'ensemencement permettent également de s'assurer, à travers l'évolution des poissons, de la propreté des eaux de ces barrages».

Les barrages de Ghrib et Sidi M'hamed Bentaïba disposent respectivement d'une capacité de 145 millions et 75 millions de m³.

Ils assurent l'irrigation de superficies agricoles et l'approvisionnement en eau potable de nombreuses régions de la wilaya de Aïn Defla.

Le secteur de la pêche continentale connaît un essor «indéniable» au niveau de la wilaya, a estimé M. Benbarek, mettant en évidence le rôle joué par cette branche d'activité en matière de «création de richesses, de sécurité alimentaire du pays et de création de postes d'emploi».

Ryad T.



Libye

Le président nigérien souhaite une intervention internationale

■ Mahamadou Issoufou, le président nigérien, a jugé «indispensable» une intervention internationale en Libye. En proie aux violences, le pays risque de basculer dans le chaos. «Une issue n'est pas possible sans intervention internationale en Libye (...) Une intervention internationale est indispensable à la réconciliation de tous les Libyens, y compris kaddafistes», a-t-il déclaré à quelques journalistes, après un entretien avec le ministre de la Défense français, Jean-Yves Le Drian, en tournée dans la région.

Par Souad F.

«**C'**est également une condition préalable pour qu'on mette en place une transition», a-t-il précisé, soulignant : «Je ne vois pas comment les milices terroristes qui sont armées vont créer les conditions de la réconciliation entre les Libyens». Il a estimé que la situation était différente de celle de 2011 lorsque l'intervention internationale n'avait pas fait l'unanimité dans le monde, suscitant notamment l'opposition de la Russie et de vives critiques en Afrique. «La situation est différente aujourd'hui, tous les pays sont conscients que ce qui se passe en Libye est inacceptable», a fait valoir le président du Niger, dont le nord-est désertique du pays est frontalier du sud-ouest de la Libye. «Quand il y a eu une intervention en Libye (en 2011), personne ne nous a consultés. Mais c'est nous qui payons les frais de la situation aujourd'hui. Tout le monde aujourd'hui doit nous entendre», a ajouté Mahamadou Issoufou. «Au niveau des Nations unies, une résolution doit être prise et elle sera prise, j'en suis convaincu. Elle doit être prise pour sortir de ce chaos qui existe actuellement en Libye», a-t-il conclu. Le Groupe des cinq du Sahel (G5 Sahel) – créé en février Tchad, Mali, Mauritanie, Burkina Faso et Niger – avait réclamé à la mi-décembre une intervention internationale «pour neutraliser les groupes armés» sans trouver de réponse réelle sur le terrain. Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, qui a effectué à l'occasion du nouvel an une nouvelle tournée sur le front «anti-



Le président nigérien avec le ministre français de la Défense.

djihadiste» en Afrique, a, lui, appelé mercredi soir la communauté internationale à se «mobiliser» pour empêcher le développement d'un «sanctuaire» djihadiste en Libye qui déstabiliserait toute la région et menacerait l'Europe. «Ce qui se passe en Libye, ce n'est ni plus ni moins, sur fond de chaos politique et sécuritaire, que la résurgence d'un sanctuaire terroriste dans l'environnement immédiat du continent européen», avait-il dit lors du réveillon devant les militaires français stationnés à N'Djamena. «Ce serait une erreur profonde pour la communauté internationale de rester passive face au développement d'un tel foyer de terrorisme au cœur de la Méditerranée. Il ne faut pas l'accepter», avait-il insisté. La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute du colonel Mouammar

Kaddafi en 2011. Livré aux milices, le pays est dirigé par deux Parlements et deux gouvernements – l'un proche des milices islamistes et l'autre reconnu par la communauté internationale – qui se disputent le pouvoir.

17 personnes tuées lors d'une attaque armée

Quatorze soldats et trois civils ont trouvé la mort vendredi, lors d'une attaque armée perpétrée contre un point de contrôle de sécurité à Sukna, à 650 kilomètres au sud-est de Tripoli, selon une source militaire. «Un certain nombre d'hommes armés ont attaqué vendredi le point de contrôle de sécurité de Sukna, qui relie la ville occidentale d'Al-Shweref à la région orientale de Wadi al-Shati», a déclaré un res-

ponsable de la sécurité de Sukna. Il a ajouté que les hommes armés ont tué quatorze soldats du bataillon d'infanterie 168, qui est responsable de la sécurisation de la région désertique. «Les agresseurs ont également tué trois civils et se sont emparés de trois véhicules militaires appartenant aux soldats qu'ils ont tués», a dit le responsable. Personne n'a revendiqué l'agression ou n'a donné d'explications. Au cours de ces dernières semaines, des attaques similaires ont eu lieu sur des sites et des points de contrôle militaires. L'agression la plus récente, survenue la semaine dernière dans la ville de Syrte, à 500 kilomètres de Tripoli, a entraîné la mort des 19 soldats qui assuraient la sécurité de la centrale électrique de la ville.

S. F./Agences

Tunisie

Le Premier ministre sortant en France et aux Etats-Unis

Le Premier ministre tunisien sortant, Mehdi Jomaa, a indiqué qu'il se rendrait dès demain en France et aux Etats-Unis pour renforcer la coopération avec ces deux pays. M. Jomaa, qui doit rester en poste jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement, a déclaré qu'il aller s'entretenir demain à Paris avec son homologue français Manuel Valls, selon l'AFP.

Il sera ensuite mardi et mercredi à New York, où il rencontrera le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et Washington, où il sera reçu par la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, et le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim.

La Tunisie vient d'organiser des élections législatives et présidentielle saluées comme libres et transparentes, dotant enfin le pays

d'institutions pérennes quatre ans après la chute de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali. M. Jomaa a confirmé avoir été approché pour mener le prochain gouvernement, une offre qu'il a déclinée. «Oui, on m'a sollicité et ma réponse est toujours la même (...) : je ne suis pas concerné. Moi, je suis venu pour une mission qui était inscrite dans le temps et le contenu», a-t-il déclaré. Le nouveau président Béji Caïd Essebsi, qui a annoncé que sa première visite à l'étranger sera l'Algérie, a chargé mercredi son parti Nidaa Tounès, vainqueur des législatives d'octobre, de présenter un candidat au poste de Premier ministre. Sur le plan économique, le ministère de l'Agriculture tunisien prévoit une croissance de 8% du secteur agricole en 2015, contre 2% en 2014, grâce à une augmentation de la production de l'huile d'olive de 300% (soit

280 000 tonnes), a rapporté, jeudi, l'agence de presse officielle TAP. Cette prévision est basée sur une production escomptée de 20 millions de quintaux de céréales et la progression de 3 à 5% de la majorité des autres secteurs agricoles, selon des données publiées par le ministère de l'Agriculture, ce qui permettra d'atteindre un taux de couverture de la balance commerciale de 90%. Le département tunisien de l'Agriculture indique également que la récolte des céréales a progressé de 79% en 2014, atteignant 23 millions de quintaux, alors que la production des agrumes devra progresser de 12% par rapport à la campagne écoulée, pour atteindre environ 400 000 tonnes, au cours de l'année

Lamia K.

Sahara occidental Mohamed Abdelaziz salue la patience des prisonniers politiques

LE PRÉSIDENT de la République, SG du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a salué la patience et la résistance de tous les prisonniers politiques sahraouis qui croupissent encore dans les prisons de l'occupant marocain. Dans une lettre de félicitations adressée au peuple sahraoui à l'occasion du nouvel an 2015, le président Mohamed Abdelaziz a souligné que le nombre élevé de citoyens sahraouis dans les prisons marocaines, soit au Maroc ou dans les villes sahraouies occupées, est une preuve claire que la résistance du peuple sahraoui qui achève son 40^e anniversaire se poursuivra jusqu'à la liberté et l'indépendance totale. «Je salue et félicite, à l'occasion d'une nouvelle année de la vie de lutte, tous les résistants sahraouis, et à travers eux, à tout le peuple sahraoui, en particulier dans les territoires occupés et au sud du Maroc et dans les sites universitaires», a écrit M. Abdelaziz. Par ailleurs, l'état de santé du prisonnier politique sahraoui Abdelkarim Bouchalga s'est «gravement détérioré», selon une source du ministère des Territoires occupés et des Communautés sahraouies établies à l'étranger. Les autorités d'occupation marocaines ont ignoré de traiter totalement l'état sanitaire du détenu sahraoui, en oubliant ses revendications légitimes, ainsi qu'il a souffert la torture physique et psychologique commis par les forces d'occupation marocaines, selon la même source. Le prisonnier politique sahraoui souffre des douleurs intenses sans pouvoir accéder aux soins à cause des restrictions de l'administration pénitentiaire, a ajouté la même source. En rappelle, le prisonnier politique sahraoui a été torturé et arrêté par les forces d'occupation marocaines après sa participation à une manifestation pacifique réclamant l'autodétermination et la liberté du peuple sahraoui

R.G./SPS



Piratage de Sony

Première riposte américaine contre la Corée du Nord

■ Les États-Unis ont renforcé vendredi leur arsenal de sanctions contre la Corée du Nord, signant le «premier volet» de leur riposte à la vaste attaque informatique ayant visé le studio de cinéma Sony Pictures.

Par Ali.O

Ces nouvelles mesures répondent aux «nombreuses provocations (de Pyongyang, ndr) et particulièrement la récente cyber-attaque contre Sony Pictures et les menaces visant les salles de cinéma et les spectateurs», a affirmé le Trésor américain dans un communiqué.

«Il s'agit du premier volet de notre réponse», a prévenu la Maison-Blanche dans un communiqué.

Visé par une vaste cyber-attaque à la fin novembre, Sony Pictures avait dans un premier temps annulé la sortie du film «L'Interview qui tue!», qui relate une tentative d'assassinat du leader nord-coréen Kim Jong-Un par la CIA. Les mystérieux hackers agitaient alors la menace d'attentats contre des salles de cinéma.

Face au tollé des autorités américaines, cette comédie potache a finalement été distribuée via les services de vidéo en ligne et dans un réseau de salles plus restreint aux États-Unis, où elle rencontre un



PH. D. R.

certain succès.

Accusant Pyongyang d'être derrière l'attaque, Barack Obama, qui avait promis à la mi-décembre une réponse «proportionnée», est donc passé à l'action vendredi.

Son décret cible dix officiels du régime, la principale agence nord-coréenne de renseignement (RGB)

ainsi que deux entreprises liées au secteur militaire de la dictature communiste, a détaillé le Trésor dans son communiqué.

La Komid, présentée comme le plus important fabricant d'armes nord-coréen, est la principale cible de ces sanctions qui gèlent ses éventuels avoirs aux États-Unis et interdisent d'entrer en affaires avec elle.

«Nous prenons très au sérieux les attaques de la Corée du Nord visant à provoquer un impact financier destructeur sur une compagnie américaine et à menacer des artistes (...) dans le but de restreindre leur droit à la libre expression», assure la Maison Blanche dans son communiqué.

Un haut responsable de l'administration américaine a toutefois reconnu que les personnes et

organisations ciblées par ces nouvelles sanctions ne sont pas accusées d'être «directement impliquées» dans l'attaque contre Sony Pictures. «Ces sanctions ont été prises pour augmenter la pression sur les dirigeants nord-coréens», a déclaré à la presse ce haut responsable, sous couvert de l'anonymat.

Il s'agit en tout cas de la première riposte officiellement revendiquée par Washington depuis l'attaque contre Sony signée du mystérieux groupe de hackers «Guardians of Peace».

La Corée du Nord a certes été récemment victime de coupures d'internet géantes mais Washington a refusé de reconnaître ou de démentir en être responsable.

Ces nouvelles sanctions interviennent par ailleurs à un moment

où l'implication nord-coréenne dans l'attaque contre Sony, tenue pour certaine par Washington, fait l'objet de doutes croissants dans la communauté des experts.

Le régime de Pyongyang a lui-même démenti avoir «le moindre lien» avec cette attaque qui s'est également soldée par le vol de données personnelles de 47 000 employés de Sony.

L'administration Obama a toutefois tenté de balayer ces doutes vendredi. «Nous réaffirmons fermement que la République démocratique de Corée du Nord est derrière l'attaque», a déclaré un haut responsable américain.

Selon un autre officiel, les États-Unis n'ont pas pour habitude de désigner publiquement un responsable d'une cyber-attaque mais ont dû se résoudre à le faire avec Pyongyang en raison de la nature «extrêmement inquiétante» du piratage de Sony.

L'administration Obama pourrait ne pas s'arrêter là. Elle a encore la possibilité d'inscrire à nouveau la Corée du Nord dans la liste des États terroristes, dont elle avait été retirée en 2008 dans l'espoir d'engager un dialogue avec le pays. «Nous utiliserons un large éventail d'actions pour défendre les entreprises et les citoyens américains et pour se défendre contre les tentatives de saper nos valeurs», a ainsi mis en garde le secrétaire américain au Trésor, Jacob Lew, sans donner plus de détails.

La Corée du Nord fait déjà l'objet d'une large batterie de sanctions internationales liées à son programme nucléaire controversé.

A.O



Points chauds

Récriminations

Par Fouzia Mahmoudi

Si les dirigeants palestiniens ont fait montre de leurs intentions de demander une adhésion de leur pays à la Cour pénale internationale (CPI), dans le but ultérieur de citer des dirigeants israéliens pour crimes de guerre, Netanyahu a décidé de les prendre de cours et a d'ores et déjà annoncé son intention de porter plainte contre l'Autorité palestinienne auprès de cette même instance. Un communiqué transmis hier à l'AFP et attribué à «des sources proches d'un responsable gouvernemental israélien» affirme que ces poursuites devant des tribunaux aux États-Unis et ailleurs pourraient notamment viser le président palestinien Mahmoud Abbas. «Ces derniers jours, les responsables israéliens ont souligné que ceux qui devaient craindre des poursuites étaient les responsables de l'Autorité palestinienne qui opèrent au sein d'un gouvernement d'union avec le Hamas, une organisation terroriste qui, comme État islamique, perpète des crimes de guerre en tirant sur des civils depuis des zones densément peuplées», affirme encore ce communiqué. Depuis plusieurs mois, les responsables israéliens, le Premier ministre Benjamin Netanyahu en tête, multiplient les déclarations visant à assimiler les exactions de l'EI en Irak et en Syrie aux «crimes de guerre» dont il accuse le Hamas. Le mouvement islamiste est accusé notamment d'avoir utilisé les Ghazaouis comme «bouclier humain» lors de la dernière offensive israélienne sur Ghaza cet été. En cinquante jours, cette guerre, la troisième en six ans, a tué près de 2 200 Palestiniens, en grande majorité des civils, et fait plus de 70 morts du côté israélien, quasiment tous des soldats. Vendredi, trois jours après le rejet de leur résolution sur la fin sous trois ans de l'occupation israélienne, les Palestiniens ont demandé officiellement à adhérer à la CPI. Outre la colère d'Israël, cette décision a provoqué le courroux des États-Unis qui jugent qu'elle ne fera qu'envenimer le conflit au Proche-Orient. Reste que la démarche de Netanyahu est des plus ridicules au vu du nombre insignifiant que cause le Hamas avec ses tirs de roquettes comparée au massacre commis par l'armée israélienne et leur massif armement. Et si les Israéliens veulent sans doute prouver que n'importe qui peut porter plainte au CPI, malheureusement les Palestiniens ont largement de quoi soutenir leur plainte au vu des dizaines de milliers de morts qu'ils ont causés ces dernières années Israël. Désormais, la question est de savoir si le CPI osera pointer du doigt les dirigeants hébreux et confronter ces derniers à leurs crimes ou si elle se pliera à la pression exercée par Washington et Tel-Aviv en ignorant une fois encore les justes récriminations des Palestiniens.

F.M.

Nigeria

Boko Haram enlève 40 jeunes le soir du Nouvel An

Quarante jeunes hommes ont été enlevés dans le nord-est au Nigeria le soir du Nouvel an par des membres présumés du groupe armé islamiste Boko Haram pour en faire des combattants, selon des habitants de l'État de Borno.

Des dizaines d'insurgés ont mené un raid contre le village de Malari, à 20 kilomètres de la forêt de Sambisa, réputée comme une des caches principales de Boko Haram. Quarante garçons et jeunes hommes âgés de 10 à 23 ans ont été enlevés et emmenés dans la forêt, selon les habitants du village qui ont pris la fuite.

La nouvelle de cet enlèvement n'a été connue que dans la nuit de vendredi, quand des habitants ont réussi à atteindre Maiduguri, la capitale de l'État de Borno.

Les télécommunications ont été rendues très difficiles dans

une région qui est le théâtre d'attaques quasi quotidiennes, avec la destruction progressive des antennes et poteaux téléphoniques par les insurgés islamistes.

«Ils sont arrivés armés à bord de pick-up et ont rassemblé tous les hommes devant la maison du chef du village. Ils nous ont tenu des discours religieux avant de choisir 40 de nos garçons et de les emmener», a déclaré à l'AFP un des habitants du village, Bulama Muhammad.

Le village de Malari est situé à vingt kilomètres de la forêt de Sambisa, près de la ville de Gwoza, qui avait été investie en juin dernier par Boko Haram, et intégrée au «califat» que le groupe islamiste a déclaré avoir instauré dans le nord-est du Nigeria.

«Mes deux fils et trois de mes neveux sont parmi les garçons enlevés par les combattants de

Boko Haram, et nous pensons qu'ils vont les utiliser comme soldats», a expliqué Muhammad.

«Quand nous avons appris l'enlèvement des 40 garçons de Malari, nous avons décidé de fuir, parce que nous risquons d'être leur prochaine cible», a déclaré Alaramma Babagoni, du village voisin de Mulgwi.

L'armée nigérienne stationnée à Maiduguri n'a pas souhaité commenté cet enlèvement dans l'immédiat.

Boko Haram détient toujours plus de 200 jeunes filles kidnappées en avril dans leur lycée de Chibok, dans l'État de Borno. Depuis cet événement qui a marqué les esprits, le groupe islamiste continue d'enlever régulièrement des dizaines d'enfants, de femmes et d'hommes, qui exécutent les tâches de la vie quotidienne dans les camps du groupe, ou montent en première ligne.



Festival international d'Abalessa Tin Hinan

Vibrant hommage rendu à Othmane Bali

■ Les organisateurs du Festival international d'Abalessa Tin Hinan, qui sera clôturé dans la soirée d'aujourd'hui, ont choisi cette année de rendre hommage au grand chantre de la musique targuie, le regretté Othmane Bali. C'est un groupe de musiciens du Tassili et de l'Ahaggar qui, perpétuant encore son héritage musical, ont animé cette soirée.

Par Abia Selles

Un vibrant hommage musical a été rendu à Tamanrasset à un monument de la chanson targuie, le regretté Othmane Bali, par des musiciens du Tassili et de l'Ahaggar qui perpétuent encore son héritage musical en y apportant des touches de modernité propres à chacun.

Organisé dans le cadre du Festival international d'Abalessa Tin Hinan pour les arts de l'Ahaggar, cette soirée a été le premier hommage rendu à celui qui a porté la musique targuie à l'universalité pour l'année de la dixième commémoration de sa

disparition, devant un public nombreux.

La troupe «Tinissa» de Tamanrasset était dirigée par le luthiste Rezkaoui qui a repris et enrichi la musique de Othmane Bali en y introduisant un violon, accompagnant le luth, une guitare basse et des karkabou.

Tout en sauvegardant le style Bali, le groupe «Tinissa» propose au public de revisiter la poésie de la musique targuie traditionnelle, habillée d'une mélodie portée par la maîtrise du luth et rythmée par des percussions particulièrement puissantes.

Elève du musicien disparu, Miloud Choughli, luthiste de la ville de Djanet, a quant à lui



Ph. DR

repris les grands succès de Othmane Bali, qu'il a accompagné sur scène pendant plusieurs années avant de créer son propre groupe en enrichissant la section rythmique avec un cajon.

Le musicien a indiqué avoir appris auprès de son mentor à «enrichir les musiques traditionnelles targuies sans jamais en toucher l'âme et l'authenticité», tout en regrettant que beaucoup de jeunes «délaisserent aujourd'hui ce style ainsi que l'apprentissage du luth».

Nabil Bali, fils du défunt, est également monté sur scène avec sa formation contemporaine

composée de batterie, guitares et guitare basse. Il a proposé un programme folk aux sonorités proches de la chanson targuie moderne.

Jouant également du luth avec la troupe traditionnelle de son père, Nabil Bali a confié que Othmane Bali lui avait «imposé de trouver sa propre voie musicale» et qu'il lui avait laissé «plus de 250 compositions et poèmes» qu'il compte exploiter petit à petit dans ses prochains albums à enregistrer prochainement à Djanet.

Auteur, compositeur et interprète né en 1953 à Djanet,

Mbarek Othmani, de son vrai nom, était l'initiateur d'un mouvement musical introduisant le luth sur des musiques traditionnelles et des poèmes appris auprès de sa mère, grande chanteuse de tindé, avec lequel il a fait le tour du monde avant de s'éteindre en juin 2005 lors d'une crise dans sa ville natale.

A.S.

Ateliers de lecture à Tissemsilt

Une centaine d'enfants honorés

Une centaine d'enfants lauréats des ateliers de lecture ont été honorés à la Bibliothèque «Yahia-Bouaziz» de Tissemsilt. Les petits ont été récompensés jeudi soir, lors d'une cérémonie clôturant cette activité culturelle entrant dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

Ces ateliers coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver ont drainé de nombreux élèves qui ont comblé leur temps libre en participant à diverses séances de lecture, d'écriture, de dessin et de travaux manuels.

Deux expositions dédiées aux livres scolaires et aux ouvrages sur l'histoire de la lutte de Libération nationale ont été également

organisées. Parallèlement à cette manifestation, les sept annexes de la Bibliothèque «Yahia-Bouaziz», situées dans les communes de Khemisti, Ouled Bessam, Layoune, Beni Lahcen, Ammari, Maassim et Sidi Abed, ont elles aussi vécu au rythme d'activités culturelles et pédagogiques.

F.H.

Cinéma

«The Lunchbox» projeté à Sétif

Le ciné-club Persé-Ciné de Sétif organise deux projections pour le début de l'année.

Les 2 et 16 janvier, le public cinéphile de Ain El Fouara est appelé à se déplacer en nombre à la Maison de la culture de Sétif pour découvrir les films «2 automnes, 3 hivers» et «The Lunchbox». Sorti en 2013 et projeté le 2 janvier à 15h à la Maison

de la culture, «2 automnes, 3 hivers» suit Armand, qui à 33 ans, a décidé de changer de vie. Pour commencer, il court. C'est un bon début. Amélie poursuit la sienne (de vie) et court, elle aussi. La première rencontre est un choc. La seconde sera un coup de couteau en plein cœur. Projeté le 16 janvier à la même heure, et également sorti en

2013, «The Lunchbox» est un petit bijou du cinéma indien, qui conte l'histoire d'Ila, une jeune femme délaissée par son mari, qui se met en quatre pour tenter de le reconquérir en lui préparant un savoureux déjeuner. Elle confie ensuite sa lunchbox au gigantesque service de livraison qui dessert toutes les entreprises de Bombay. Le soir, Ila

attend de son mari des compliments qui ne viennent pas. En réalité, la Lunchbox a été remise accidentellement à Saajan, un homme solitaire, proche de la retraite. Comprenant qu'une erreur de livraison s'est produite, Ila glisse alors dans la lunchbox un petit mot, dans l'espoir de percer le mystère.

D.M.

Festival national du patrimoine d'Ahellil

Les troupes lauréates honorées à Tmimoune

Les troupes lauréates du concours de la meilleure interprétation du chant ancestral d'Ahellil ont été honorées au terme de la 8^e édition du Festival national du patrimoine d'Ahellil, qui a pris fin dans l'oasis rouge, Timimoune, dans une ambiance artistique colorée.

Cette manifestation a été, quatre jours durant, riche en sonorités et en couleurs, à la faveur d'une panoplie d'activités artistiques exécutées dans les trois types de chant Ahellil (El-Meserrah, Ougrouti et Thrane), devant un jury composé de choyoukh de ce genre lyrique, de musiciens et hommes de lettres, ont indiqué les organisateurs.

La cérémonie de clôture a été marquée par, outre l'interprétation de morceaux musicaux d'Ahellil, la remise de distinctions aux lauréats des meilleures interprétation, composition et poésies d'Ahellil, en signe de reconnaissance de leurs efforts dans la sauvegarde et la promotion de ce patrimoine

immatériel. Les troupes artistiques Ithrane de Gourara pour la culture et la créativité (commune de Timimoune), «Le patrimoine bien entretenu» (commune de Ouled Saïd) et «Kawkeb El-Djanoub» (commune de Charouine), ont occupé le haut du podium en décrochant les trois premières places, dans la catégorie des Seniors.

Les trois premiers prix retenus pour les troupes artistiques chez les Cadets ont été décrochés par Ithrane de Gourara pour la culture et la créativité, (commune de Timimoune), talonnée par «Le patrimoine bien entretenu» (commune de Ouled Saïd) et la troupe féminine «Tifawet» (commune de Deldoul).

Un vibrant hommage a été rendu, à cette occasion, aux défunts cheikhs Bormani Mebarak et Benalleul Mohamed Salem, en reconnaissance de leur rôle dans la pérennisation du genre Ahellil, ainsi qu'à la musicienne Lalla Tamdja Baba Mohamed de la

commune d'Ouled Saïd, et l'artiste Kasbali Hamel de la commune de Timimoune.

Coïncidant avec la célébration du nouvel an et du Mawlid Ennaboui (naissance du Prophète QSSSL), cette manifestation qui a regroupé quelque 750 participants, structurés dans 30 troupes activant dans les communes du Gourara, a suscité l'engouement d'un large public, venu de différentes régions du pays en cette période de vacances scolaires d'hiver. Cette édition a donné lieu également à l'animation, par des chercheurs en anthropologie et musicologie, de communications ayant recommandé la préservation et la promotion du patrimoine immatériel qu'est l'Ahellil, partie intégrante de l'identité nationale. Cette manifestation a été rehaussée par l'édition du premier tome d'un ouvrage *Diwane Ahellil*, publié par l'association Tifawt N'Tiziri (claire de lune) pour la protection du patrimoine de la wilaya d'Adrar.

A.R.

RENDEZ-VOUS culturels

Coupe du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf

9 janvier :

Une soirée artistique animée par le chanteur marocain Saad Lamjarred.

Institut français d'Alger

14 janvier :

Projection du documentaire «L'Algérie, son cinéma et moi».

15 janvier :

Le Duo Airelle Besson et Nelson Veras animeront une soirée de jazz.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 31 janvier 2015 : 6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Galerie d'art Couleurs et Patrimoine

Jusqu'au 10 janvier 2015 : Expo-vente collective sur le thème «Une palette de couleurs».

Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Jusqu'au 23 janvier 2015 : Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.

Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars 2015 :

Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Maison de la Culture de Sétif

Le 2 et le 16 janvier : Projection du long métrage de fiction «The Lunchbox».

Institut français d'Oran

13 janvier : Un hommage sera rendu au cinéaste Mohamed Chouikh

Galerie «L'Art à part»

Du 15 au 31 janvier : Exposition du photographe Hocine Zaourar.

Coup-franc direct



Une préparation pour un niveau très bas

Par Anouar M.

La majorité des clubs de la Ligue 1 s'apprêtent à se rendre dans des sites à l'étranger pour préparer la deuxième phase du Championnat et tenter donc de relancer la machine surtout pour certaines formations qui ont raté le coche durant la première manche qui vient de se terminer. Certains clubs ne lésinent pas sur les moyens étant donné qu'ils se rendront en Tunisie et même en Espagne pour d'autres formations mieux nanties. Cela suffirait-il, néanmoins, pour faire élever leur niveau et améliorer leur situation sur le plan des résultats qui étaient en deçà des espérances durant la première partie de ce Championnat ? Il faut savoir que ces clubs avaient déjà pris part à des stages à l'étranger au tout début de la saison mais cela n'a pas contribué à améliorer leurs performances étant donné qu'ils ont réalisé des résultats loin des prévisions eu égard aux grands moyens mis à leur disposition par leurs bailleurs de fonds respectifs. Le MCA est donc la parfaite illustration de ce contraste, étant donné que l'équipe s'est déjà préparée à l'étranger en tout début de saison mais cela ne l'a pas empêché d'être lanterne rouge de la Ligue 1 Mobilis avec seulement neuf points. Cette formation s'apprête à se rendre à Benidorm en Espagne pour un autre stage qui coûtera certainement cher mais cela n'empêchera pas qu'il aura du mal à se retrouver en haut surtout avec le nombre de points ratés à domicile et à l'extérieur de ses bases.

A. M.

Championnat de Tunisie Bounejah meilleur joueur étranger

L'attaquant international algérien de l'ES Sahel Baghdad Bounejah est élu meilleur joueur étranger du Championnat de Tunisie de L1 de football en 2014, selon le sondage annuel du site spécialisé Kawarji. Les lecteurs de Kawarji.com ont choisi cette année sans surprise le meilleur buteur du championnat de Tunisie comme meilleur joueur étranger de l'année 2014, souligne la même source. Baghdad Bounejah a obtenu 44,53 % des suffrages des internautes. L'ex-joueur de l'USMH est en train de réaliser une excellente saison avec son équipe. Il a fini meilleur buteur de la phase aller du Championnat de Tunisie de Ligue 1



avec 8 buts et son équipe occupe la deuxième place au classement à une longueur du leader, le Club Africain. Il avait déjà terminé meilleur baroudeur du Championnat la saison dernière avec 14 réalisations. Bounejah figure dans la liste des 7 réservistes retenus par la sélectionneur de l'équipe d'Algérie, Christian Gourcuff, en vue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février prochains en Guinée Equatoriale. Le titre du meilleur joueur tunisien de l'année est revenu à l'attaquant du Club Sportif Sfaxien Fakhreddine Ben Youssef. Le désormais ex-attaquant sfaxien a remporté 40,89 % des votes.

Championnat d'Algérie (seniors) de judo Les athlètes du GSP haut la main

Les athlètes du Groupement sportif des pétroliers ont dominé les combats des deux premières journées du championnat d'Algérie de judo individuel seniors (hommes et dames), disputées jeudi et vendredi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. Les Pétroliers ont gagné quatre titres des 10 mis en jeu dont trois chez les dames. «Je connais très bien mon adversaire Ratiba Tariket (AS Sûreté nationale, ndr) qui m'a toujours battue, mais cette fois-ci j'ai su comment gérer le combat et remporter le titre», a déclaré Ghania Siassi sacrée chez les moins de 57 kg face à une athlète internationale. Les clubs d'El Mouradia (Alger), du Centre de regroupement des équipes sportives militaires et de l'AS Sûreté nationale ont remporté chacun deux titres nationaux. «Les finales ont été d'un niveau appréciable car toutes les finales ont été animées par des judokas des sélections nationales (messieurs et dames), sans oublier



les athlètes de l'équipe nationale juniors qui se sont aussi illustrés», a indiqué le directeur technique national, Samir Sebaa. D'autre part, les responsables de la Fédération algérienne de judo se sont dits «largement satisfaits» du rendement des juges qui ont officié les combats. «Nous n'avons enregistré aucune réclamation de la part des athlètes ou de leurs staffs techniques concernant les décisions des juges qui ont été évalués sur la base du dernier championnat national mais aussi à l'issue des différents stages organisés», s'est félicité le président de la commission fédérale d'arbitrage, Tahar Loumani. Vingt-quatre arbitres, dont cinq internationaux (A) ont été convoqués par la DTN pour encadrer ce championnat national. «Les juges internationaux s'envoleront à Malaga (Espagne) pour un stage prévu de deux jours (30 et 31 janvier 2015) où ils prendront connaissances des nouveaux règlements de la Fédération internationale de judo (IJF)», a-t-il dit.

Equipe nationale La sélection entame sa préparation



Ph. > DR.

La sélection nationale a officiellement entamé sa préparation pour la CAN 2014 qui se déroulera à partir du 17 janvier prochain en Guinée équatoriale et qui devra prendre fin le 8 février prochain.

Anouar M.

Les Verts sont, en effet, en stage au centre de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa depuis vendredi passé et c'est le stage qui a vu la participation d'un nombre important de joueurs à savoir seize joueurs, ce qui est déjà une bonne chose pour la sélection qui devra être au rendez-vous pour le tournoi africain. Il faut savoir que deux joueurs risquent de déclarer forfait pour blessures.

Il s'agit du sociétaire du club turc de Trabzonspor, Essaid Belkalem et le joueur au club anglais de Newcastle, Mehdi Abeid. Le sélectionneur français des Verts, Christian

Gourcuff, devrait les remplacer par d'autres éléments qui seraient plus aptes à prendre leurs places dans le groupe qui devrait participer à cette compétition. Le groupe est constitué au coup d'envoi du regroupement des joueurs suivants : Rafik Halliche, Madjid Bougherra, Fawzi Ghoulam, Djamel Mesbah, Ishak Belfodil, Lamine Zemamouche, Azeddine Doukha, Aissa Mandi, Larbi Soudani, Mehdi Zeffane, Saphir Taider, Carl Medjani, Abdelmoumen Djabou et Rais M'Bohi. Le groupe sera, ensuite, complété par la venue des autres joueurs évoluant dans les Championnats espagnol, portugais et anglais, à savoir, Nabil Bentaleb, Ryad Mahrez, Yacine Brahimi, Islam Slimani, Mehdi Lacen, Foued Kadir et Sofiane Feghouli.

On croit savoir que le coach national devrait faire appel à deux autres joueurs pour remplacer les

joueurs forfaits, à savoir Ahmed Kashi et Lyacine Bentaïba Cadamuro, et qui étaient retenus déjà dans la liste des réservistes, et ce pour suppléer une éventuelle défection d'Abeid et de Belkalem. A noter que le premier responsable du staff technique des Verts, devrait tenir une conférence de presse aujourd'hui, dimanche, à 14h au Centre des conférences du Complexe olympique Mohamed Boudiaf pour faire le point sur ce stage qui vient avant l'entame de la CAN. Gourcuff devrait aborder la défection des deux joueurs précités et annoncer officiellement leurs remplaçants en plus des conditions de préparation du rendez-vous africain. D'autre part, une zone mixte sera organisée par la Fédération algérienne (FAF) le lundi 5 janvier à 16h au Centre technique de Sidi Moussa.

A. M.

Les Verts se préparent dans de bonnes conditions

MO Béjaïa

Trois matches amicaux au programme pour les Crabes

Deux clubs tunisiens et un autre libyen seront au menu du MO Béjaïa lors des trois matches amicaux que disputera l'équipe lors de son stage hivernal de Tunisie qui se déroulera entre le 3 et le 13 janvier en cours, a-t-on appris auprès du club. Les noms des sparring-partners du champion d'automne provisoire (en attendant le déroulement du match retard ES Sétif - MC Oran le 16 cou-

rant) ne sont toutefois pas dévoilés, contrairement aux dates des rencontres fixées pour les 6, 9 et 12 janvier. Le MOB, dont le parcours pendant la phase aller a dépassé les prévisions, selon ses dirigeants eux-mêmes, espère se renforcer par trois nouveaux joueurs à l'occasion du mercato d'hiver qui sera clôturé le 15 janvier. L'entraîneur Abdelkader Amrani, a exprimé ses besoins dans

ce registre en demandant l'engagement d'un défenseur, d'un milieu de terrain et d'un attaquant.

Mais pour l'heure, aucune recrue officielle n'a encore rejoint les «Crabes», affirme-t-on de même source. Par ailleurs, le club, qui est à sa deuxième saison en Ligue 1, a dépensé 150 millions de dinars pendant la phase aller, révèle-t-on de même source.

ES Sétif

L'Aigle Noir se préparera à Alicante du 5 au 14 janvier

L'Entente de Sétif (Ligue 1 algérienne de football), effectuera du 5 au 14 janvier un stage préparatif à Alicante (Espagne), durant la trêve qu'observe le Championnat, en vue de la phase retour de la compétition qui reprendra ses droits le 16 janvier, a affirmé vendredi le président du club, Hassan Hamar. «L'équipe s'envolera ce lundi pour l'Espagne pour un stage de 9 jours, qui sera une occasion pour les joueurs de recharger les batteries en vue de la phase retour», a indiqué le premier responsable du club à la Radio nationale. Avec un match en moins à disputer le 16 janvier à domicile face au MC Oran, l'ESS pointe à la 4^e place au classement avec 24 points. En cas de victoire face aux Oranais, l'Entente rejoindra le MO Béjaïa à la première place. «Je suis entièrement satisfait de notre parcours lors de la phase aller, en dépit du rythme de compétition auquel nous avons été soumis. Les joueurs ont bien réagi», a ajouté Hamar, qui a souligné que son équipe a joué 51 matches, toutes compétitions confon-

dues, dont 16 en Ligue des champions d'Afrique, remportée le 1^{er} novembre dernier face aux Congolais de l'AS Vita Club (aller 2-2, retour 1-1). Enfin, le président de l'Entente a confirmé que le

match de la Supercoupe d'Afrique, face aux Egyptiens du Ahly du Caire (détenteur de la Coupe de la CAF), «se jouera au stade de Mustapha Tchaker», en février prochain.

Championnat d'Afrique U23 (préparation) Les Verts en stage depuis hier



La sélection algérienne des moins de 23 ans (U23) a entamé hier, samedi, un nouveau stage à Blida dans le cadre des ses préparatifs pour les éliminatoires du Championnat d'Afrique de football de la catégorie prévu pour fin 2015 en RD Congo. Ce regroupement sera marqué par le déroulement de deux matches amicaux face à la sélection tunisienne les 10 et 13 janvier en cours à Alger. Les deux rencontres sont programmées à la suite de l'annulation du Championnat nord-africain des U23 qui devait avoir lieu à Oran (ouest d'Algérie), avant que les sélections du Maroc, de la Libye et de l'Egypte ne s'y désistent. L'équipe algérienne, qu'entraîne le Suisse Pierre-André Schürmann depuis septembre dernier, a déjà disputé quatre matches internationaux amicaux soldés par des victoires respectivement devant le Qatar (1-0, 1-0) et le Mali (3-0, 1-0). Les trois premiers du prochain Championnat d'Afrique seront qualifiés pour les JO 2016 à Rio De Janeiro (Brésil). Le football algérien n'a plus participé dans cette épreuve depuis 1980.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Point d'ordre

Bonne année Palestine !

Par Nazim Rochd

Théoriquement, s'il y a un seul homme sur la planète qui peut faire en sorte que les vœux de «bonne année» se réalisent, pour les damnés de la Terre, ce serait le président des Etats-Unis d'Amérique. Ce ne fut pas le cas et cela ne sera jamais le cas. Pas seulement parce que Barak Obama et ses prédécesseurs ne sont que de simples commis des vrais pouvoirs, mais parce qu'un commis ne se risquerait pas, un instant, à se rebiffer et à user de son autorité officiellement reconnue pour rendre justice aux victimes de la politique étatsunienne. Le mardi 30 décembre, il a fait rejeter, par le conseil de sécurité des Nations unies, un projet de résolution palestinien, sur un accord de paix avec les sionistes : «Ce texte n'évoque les inquiétudes que d'une seule partie», a expliqué Jeffrey Rathke, porte-parole étatsunien à l'ONU. Comme s'il pouvait y avoir une partie inquiète, en dehors de celle qui est en voie de voir les derniers lambeaux de son pays disparaître de la carte. Le projet était pourtant très loin de revendiquer le droit d'un peuple à mettre fin à l'occupation de son pays. Pratiquement, il se contentait de reconnaître le fait accompli, le fait que la Palestine ne soit plus que quelques bouts de territoires, sur lesquels il est impossible de construire un Etat viable. Il y a eu un semblant de surprise, la France a voté pour. Un vote qui a une utilité, puisqu'il permet de savoir dans quelle mesure il est possible, pour un pays occidental, de sortir du rang. L'ambassadeur français, accrédité chez les sionistes, a été

convoqué pour des explications. Rien que ça ! Car, en termes de souveraineté dans sa politique étrangère, le régime français n'est pas si libre qu'il y paraît. On ne saura pas ce qu'il s'est vraiment passé dans les coulisses diplomatiques, mais la réprimande était réelle, elle exprimait la déception de l'entité sioniste. L'hybris dans son expression la plus éclatante venait de se manifester, encore une fois. Elle se manifestera deux jours après, après que, par dépit, Mahmoud Abbas, chef de la fantomatique Autorité palestinienne, a signé une demande d'adhésion à la Cour Pénale Internationale (CPI). Benyamin Netanyahu a déclaré, à ce propos, que «celle qui a le plus à craindre, c'est l'Autorité palestinienne...» Il a aussi dit : «Nous ferons ce qu'il faut pour défendre les soldats de Tsahal, l'armée la plus morale du monde». Le pire c'est qu'il a raison. Washington a réagi au quart de tour, considérant que la démarche d'Abbas était une «escalade contre-productive» qui «alourdit le climat». Le Premier ministre sioniste sait donc bien sur quoi est construit le monde. Il sait que, à la CPI, les roquettes sur Sderot auront la prééminence sur les bombardiers, les drones et les chars, il sait qu'un mort de son côté vaudra bien plus que les milliers de morts et les dizaines de milliers de blessés palestiniens. En attendant, les sionistes ont décidé, le 1^{er} janvier, de raser quatre maisons palestiniennes. Une entreprise de spoliation et de destruction des lieux de vie des Palestiniens, dont les prétextes avancés deviennent inutiles, tant le rituel est entré dans les mœurs.

N. R.

Boumerdès

Suicide d'un jeune de 22 ans

Enième suicide enregistré à Boumerdès. En effet, Y. Mohamed âgé de 22 ans a été retrouvé pendu à un arbre, non loin du domicile familial au village Laabid, à trois kilomètres au nord du chef-lieu communal des Isser. C'est le frère de la victime qui a découvert le corps et averti les gendarmes de la localité. Une brigade de police scientifique de la gendarmerie a été dépêchée sur les lieux pour déterminer s'il s'agit d'un suicide par pendaison. Il est à rappeler que deux cas de suicide, une adolescente et une étudiante, ont été enregistrés à la mi décembre à Bordj-Menaiel pour des raisons que les enquêteurs devront déterminer.

A.K.

Corso

Un paquet contenant 30 kg de drogue rejeté par la mer

30 kg de drogue «kif traité», soigneusement emballés dans un paquet en plastique, ont été trouvés sur une plage à Corso, à l'ouest de Boumerdès, par des jeunes du quartier Haouch Kouadri relevant de la même commune. Le paquet a été rejeté par la mer. Aussitôt alertés, les gendarmes se sont rendus sur les lieux, ont récupéré le paquet et ouvert une enquête pour tenter de déterminer la provenance et la destination de la marchandise et identifier son expéditeur.

A.K.

ACCIDENTS DE LA ROUTE QUI POURRA STOPPER L'HÉCATOMBE ?



Béjaïa

Quatre cas d'asphyxie et 4 incendies domestiques

■ La Protection civile a enregistré 4 cas d'asphyxie à Béjaïa, Tazmalt, et Chellata, dont deux jeudi matin et hier dans cette dernière localité.

Par H. Cherfa

Un homme âgé de 40 ans a été retrouvé sans vie dans son domicile ainsi qu'un autre de 33 ans. Quatre incendies domestiques ont été également enregistrés durant les trois premiers jours de cette nouvelle année à Béjaïa, Barbacha et Ouzellaguene. Ces incendies ont fait quatre blessés qui ont été évacués par la Protection civile vers des centres de santé pour des soins, apprend-on. La Protection civile de Béjaïa est intervenue 22 422 fois au cours de l'année 2014, selon un bilan arrêté au 29 décembre dernier. Ces interventions concernent, exception faite de

celles effectuées sur les plages, des évacuations sanitaires, des accidents de la circulation routière et des extinctions d'incendies. Durant la période allant du 28 au 30 décembre, les éléments de la Protection civile de Béjaïa ont effectué pas moins de 107 interventions pour secourir de personnes suite à la vague de froid que connaît la wilaya. «Une cellule de veille a même été installée à cet effet pour suivre et coordonner les sorties des troupes d'intervention», indique-t-on. Ces deux journées il a été fait état de 9 accidents de la circulation, 3 incendies, l'évacuation de 36 malades, 6 blessés et 36 autres opérations diverses. En outre, dans le cadre du dispositif de prise en

charge et de secours des SDF durant cette période de froid, 23 personnes, dont 8 femmes, ont été évacuées à l'auberge des personnes âgées de Sidi Ouali depuis le 11 novembre dernier. Cette opération est initiée par une commission de wilaya pluridisciplinaire avec à sa tête la DAS et d'autres organismes comme la sûreté de wilaya, la DAS, le Croissant-Rouge algérien, la direction de la santé, etc. Par ailleurs, pas moins de 55 morts et 2 446 blessés ont été enregistrés au cours de l'année écoulée. Ces victimes ont été le fait de 1 774 accidents de la circulation qui se sont produits sur les routes nationales, chemins de wilaya, etc.

H. C.

Saisie de divers produits aux frontières sud et est du pays

Arrestation de 26 contrebandiers

26 contrebandiers de diverses nationalités ont été arrêtés par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont saisi des véhicules tout-terrains et divers produits destinés à la contrebande à In Guezzam (Tammanrasset) et Bordj Badji Mokhtar (Adrar), ainsi qu'à Souk Ahras et Tebessa, a indiqué samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant des secteurs opérationnels d'In Guezzam et de Bordj

Badji Mokhtar/6^e Région militaire, lors de différentes opérations exécutées le 1^{er} janvier 2015, ont arrêté vingt six contrebandiers de différentes nationalités, dont onze Algériens, treize Soudanais et deux Nigériens et saisi trois véhicules tout-terrains, seize appareils de détection de métaux, des téléphones satellitaires de type Thuraya et des téléphones portables, ainsi qu'une somme d'argent estimée à plus d'un million de dinars algériens et 14 000 francs africains», a-t-on précisé. D'autre part, et au niveau de la 5^e Région militaire, des détachements combinés de l'ANP relevant des sec-

teurs opérationnels de Souk Ahras et de Tebessa ont saisi six véhicules et plus de 10 690 litres de carburant destinés à la contrebande, a-t-on ajouté.

Ghani Y.

Un muezzin bénévole égorgé

Un homme de 65 ans a été sauvagement égorgé mercredi dernier au quartier dit Laâzib Ouâamar, dans la commune de Béjaïa. Le corps inerte de ce dernier a été découvert vers 5h du matin par des citoyens qui ont alerté la police et la Protection civile. La victime est un muezzin bénévole à la mosquée du village. Son corps a été transporté à la morgue de l'hôpital Khellil-Amrane. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de sa mort et identifier les auteurs du crime. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont évacué, le même jour, vers 8h, le corps sans vie d'un homme de 45 ans, trouvé mort sur la voie publique, au village Semaoune, daïra de Chemini. La dépouille de la victime a été transportée à la morgue de l'hôpital de Sidi-Aich pour une autopsie.

H.C.

Création de lieu de débauche à El-Kseur

10 individus dont une femme arrêtés

PAS MOINS de 18 personnes ont été arrêtées en fin de semaine passée par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'El-Kseur, au lieudit Ain Lahlou. Parmi les personnes interpellées, figurent le propriétaire d'une échoppe d'alcool, en l'occurrence L.S âgé de 40, et une jeune femme H.Kh. âgée de 30 ans. «Lors de la descente, les policiers ont saisi plusieurs jeux d'argent et de hasard, une quantité importante de boissons alcoolisées, une somme d'argent et quatre armes blanches», indique la cellule de communication et de presse de la sûreté de wilaya. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Amizour, les mis en cause ont été convoqués en audience alors que le propriétaire de l'échoppe et sa compagne ont été placés en détention provisoire pour création de lieu de débauche, vente illicite d'alcool et pratique de jeux de hasard et d'argent. D'autres personnes interpellées ont bénéficié d'une citation directe, ajoute la même source.

H.C.